
ASSOCIATION SCOLAIRE ET PARASOLAIRE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LAC

LE COMITE DE DIRECTION

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

BUDGET 2025

Préavis No 08/2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. **Objet du préavis**

En application des dispositions :

- ✓ de l'article 125c de la Loi sur les communes du 28 février 1956,
- ✓ du Règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- ✓ de l'article 14 chiffre 5 et de l'article 23 chiffre 16 des Statuts de l'ASPIHL.

Nous soumettons à votre approbation le projet de budget de l'ASPIHL pour l'exercice 2025, établi conformément au plan comptable réglementaire et adopté par le CODIR lors de sa séance du 27.09.2024.

2. **Observations préliminaires**

1100.3185.00 Administration – Honoraires consultants

Le CODIR souhaite faire appel à un consultant RH pour le recrutement d'un responsable technique. Le montant mis au budget correspond à l'offre reçue (env. 18% du salaire annuel brut de l'employé engagé).

3540.3161.01 Bâtiments – Roche – Location pavillons

La location des modules de Roche a été prolongée de 24 mois. Le loyer sera de Fr. 60'449.64/année.

3550 Bâtiments – Villeneuve pavillons

Les deux pavillons provisoires posés en août 2024 ainsi que les quatre autres qui seront posés cet automne seront comptabilisés dans les différents comptes 3550, ce qui explique les augmentations telles que l'électricité, l'entretien, les assurances, etc.

3550.3189.00 Bâtiments – Villeneuve – Travaux exécutés par des tiers

Le montant de 10'000.00, facturé par la commune de Villeneuve pour les travaux effectués lors de la création du bureau actuel du secrétariat de l'ASPIHL, est comptabilisé sur ce compte. Les charges d'entretien des deux pavillons provisoires posés en août 2024 y sont également ajoutées.

3550.3223.00 Bâtiments – Villeneuve pavillons – Intérêts

Les intérêts négociés actuellement au taux de 1.9% des deux pavillons provisoires (env. Fr. 5'550.00) ont été ajoutés.

3550.3312.00 Bâtiments – Villeneuve pavillons – Amortissement bâtiment

L'amortissement des pavillons provisoires a été ajouté à ce compte (286'800.00 sur 20 mois) dans lequel figure déjà l'amortissement du bâtiment Erne.

3562.3223.00 Bâtiments – Tour Rouge – Crédit de construction Ecublens 07/24 - Intérêts

Selon le préavis 07/24 concernant le crédit de construction du nouveau bâtiment Ecublens, nous avons estimé un emprunt de 3'500'000.00 en 2025 au taux négocié actuellement de 1.9%. Nous pensons que le solde (3'000'000.00) sera emprunté sur l'année 2026.

3562.3312.00 Bâtiments – Tour Rouge – Crédit de construction Ecublens 07/24 – Amortissement bâtiment

L'amortissement commencera lorsque le bâtiment sera construit.

3562.3313.00 Bâtiments – Tour Rouge – Crédit de construction Ecublens 07/24 – Amortissement mobilier

L'amortissement commencera lorsque le bâtiment sera construit.

5001.3011.00 Formation & Jeunesse – Prestations parascolaires - Traitements

Le CODIR a prévu de recruter un/e employé/e à 80%-100% au secrétariat et un responsable technique, ce qui explique l'augmentation des traitements (salaires) ainsi que des cotisations sociales.

5001.3111.00 Formation & Jeunesse – Prestations parascolaires – Achat de mobilier et machines

L'augmentation est expliquée par l'engagement de deux collaborateurs, la hausse de prix de certains de nos prestataires ainsi que la mise en place d'une application de gestion du temps de travail (timbrage).

5001.3182.00 Formation & Jeunesse – Prestations parascolaires – Frais de téléphones

Une tablette (Ipad) avec carte SIM été mise à disposition de la cantine de Roche.

5004.3663.00 Formation & Jeunesse – Activités culturelles

Le budget de ces dernières années n'était pas suffisant, comme nous pouvons le constater sur les comptes 2023. La Direction des écoles a donc demandé une augmentation.

5008.3662.00 Formation & Jeunesse – Courses d'école

Lors des dernières années, ce budget n'a été utilisé que partiellement. Nous avons donc décidé de le revoir à la baisse, en accord avec la Direction des écoles.

5009.3011.00 Formation & Jeunesse – Réfectoire surveillé – Traitements

La cantine scolaire mise en place à Roche, à la rentrée scolaire 2024, explique cette augmentation.

5009.3161.00 Formation & Jeunesse – Réfectoire surveillé – Réfectoire (location, mise en place, nettoyage

La cantine scolaire mise en place à Roche, à la rentrée scolaire 2024, explique cette augmentation

5200.3112.00 Formation & Jeunesse – Enseignement - Achat de mobilier scolaire

La Direction des écoles a demandé une augmentation de ce budget expliquée par la mise en place des deux classes supplémentaires installées dans les pavillons provisoires.

5200.3116.00 - Formation & Jeunesse – Enseignement - Achat de mat. équipement

Les prix des tableaux interactifs ont augmenté. Cinq tableaux coûtaient 54'283.25.-, en 2023. Aujourd'hui, ces tableaux coûtent 58'015.20.-.

3. Conclusion

Le CODIR se tient à disposition de la COGEST pour répondre aux différentes questions de détail.

Le CODIR demande au Conseil intercommunal d'approuver le budget 2025 de l'ASPIHL tel que présenté.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASPIHL

VU le préavis N° 8/2024 relatif au budget 2025 ;

OUI le(s) rapport(s) de la (des) Commission(s) chargée(s) d'étudier cet objet.

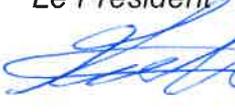
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

D'approuver le budget pour l'année 2025 présentant les résultats suivants :

Un total de revenus de	Fr.	5'859'605.00
Un total de charges de	Fr.	5'859'605.00

Au nom du Comité de Direction de l'ASPIHL :

Le Président

Marc-Olivier Narbel

La Secrétaire

Diamanta Maliqi



Délégué du Comité de direction : le Comité de direction

Annexes : Budget 2025

Tableau de la répartition à 2 composantes

Tableau de l'établissement scolaire « clé de répartition élèves/habitants »

Tableau de la valeur des bâtiments 2025

Tableau des investissements

Villeneuve, le 7 octobre 2024.